



## BP REA FOAD

### BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de responsable d'entreprise agricole;  
Maîtriser toutes les compétences pour piloter et gérer une entreprise agricole respectueuse de l'environnement;  
Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides à l'installation (DJA, prêt bonifiés,...).

#### PRÉREQUIS

Être âgé de 18 ans minimum.



Taux d'obtention du diplôme 2022-2023 : 100%



Taux d'insertion février 2023 (18 réponses sur 42) :  
22% en cours d'installation  
50% projet envisagé à moyen terme



Note moyenne des avis stagiaires 2023 (EDOF) : 4,4/5



Taux d'abandon 2023 : 4%



RNCP 38093

Equivalence : <https://www.cfppa-ondes.fr/validation-des-acquis-academiques/>



1200 h de formation avec un rythme  
adapté à chacun et 280h de stage en entreprise



Certificateur : Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté Alimentaire



Date d'échéance d'enregistrement : 01/01/2029

## POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS OU BTSA
- Certificat de spécialisation

### LES EMPLOIS VISÉS

- Responsable d'entreprise agricole
- Salarié d'entreprise agricole

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu en 7 capacités évaluées par des entretiens d'explicitation à partir de situations professionnelles
- Le candidat obtient son diplôme quand l'ensemble des U.C. et des 2 Ucares ont été validés. Celles-ci sont validées et acquises pendant 5 ans à partir de la date de validation par le jury permanent de la 1ère UC passée.
- L'obtention du BP REA est soumise à la validation par un jury qui délimitent les connaissances et les savoir-faire à acquérir, ainsi que la vérification par l'autorité académique des conditions d'attribution.
- Chaque UC peut être obtenue indépendamment.

### MODALITÉS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation proposée à 100% en distanciel
- Exercices ou supports dynamiques, possibilité d'échanges par messagerie avec les formateurs et mentorat dédié

### MOYENS TECHNIQUES

Plateforme de formation à distance.

### DÉLAI ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Entrée et sortie permanente tout au long de l'année (tous les 1ers lundis du mois, sauf en juillet et août)
- A l'issue de la constitution du dossier administratif, le candidat peut commencer la formation qui est proposée sur la plateforme de formation à distance (LMS) dédiée
- Accès à la plateforme durant 1 an

### FINANCEMENT

CPF, Transition professionnelle (PTP), VIVEA, autofinancement, pôle emploi, votre région (hors Occitanie).



### CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ AU PSH

Pour tout besoin spécifique (adaptation pédagogique, outils d'appui) les adaptations nécessaires seront évaluées et définies lors d'un entretien personnalisé avec notre référente handicap.

## CAPACITÉS VISÉES

### C1 : Se situer en tant que professionnel

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

### C2 : Piloter le système d'exploitation

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gérer le travail

### C3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème

- Combiner les différentes activités liées aux productions
- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

### C4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique de l'entreprise

### C5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

### C6 et C7 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

## CONTENU DE LA FORMATION

### C1 : Se situer en tant que professionnel

- Biologie, Agroécologie, les politiques agricoles en France et en région Occitanie

### C2 : Piloter le système d'exploitation

- Droit du travail (contrat de travail, convention collective, statuts des exploitants agricoles...)
- Santé et sécurité au travail (SST, maladies professionnelles, risques psychosociaux...)
- Diagnostic et méthodes d'analyse globale des exploitations, indicateurs de durabilité
- Développement durable et agriculture durable

### C3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème

- Agronomie et agroécologie
- Système de production et système de culture

### C4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- Comptabilité et gestion (compte de résultat, budget prévisionnel de trésorerie, TVA, indicateurs économiques...)
- Projet d'installation

### C5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- Plan de commercialisation (diagnostic de l'entreprise, étude de marché, marketing mix...)
- Étapes de la vente et négociation
- Obligations liées à la vente
- Communication digitale

### C6 et C7 / 2 UCARES à choisir parmi :

- C6 : Mettre en œuvre une animation dans l'entreprise agricole
- C6 : Mettre en œuvre une prestation de restauration dans l'entreprise agricole
- C6 : Mettre en œuvre une prestation d'hébergement dans l'entreprise agricole
- C7 : Promouvoir son entreprise agricole grâce à la communication numérique

Les UCARES correspondent à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir-faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.



## CONTACT

05.61.37.65.87 - [ondes.foad@educagri.fr](mailto:ondes.foad@educagri.fr) - [www.cfppa-ondes.fr](http://www.cfppa-ondes.fr)